REILLY LIVENS THINGS UP FOR THE OLD MAID.

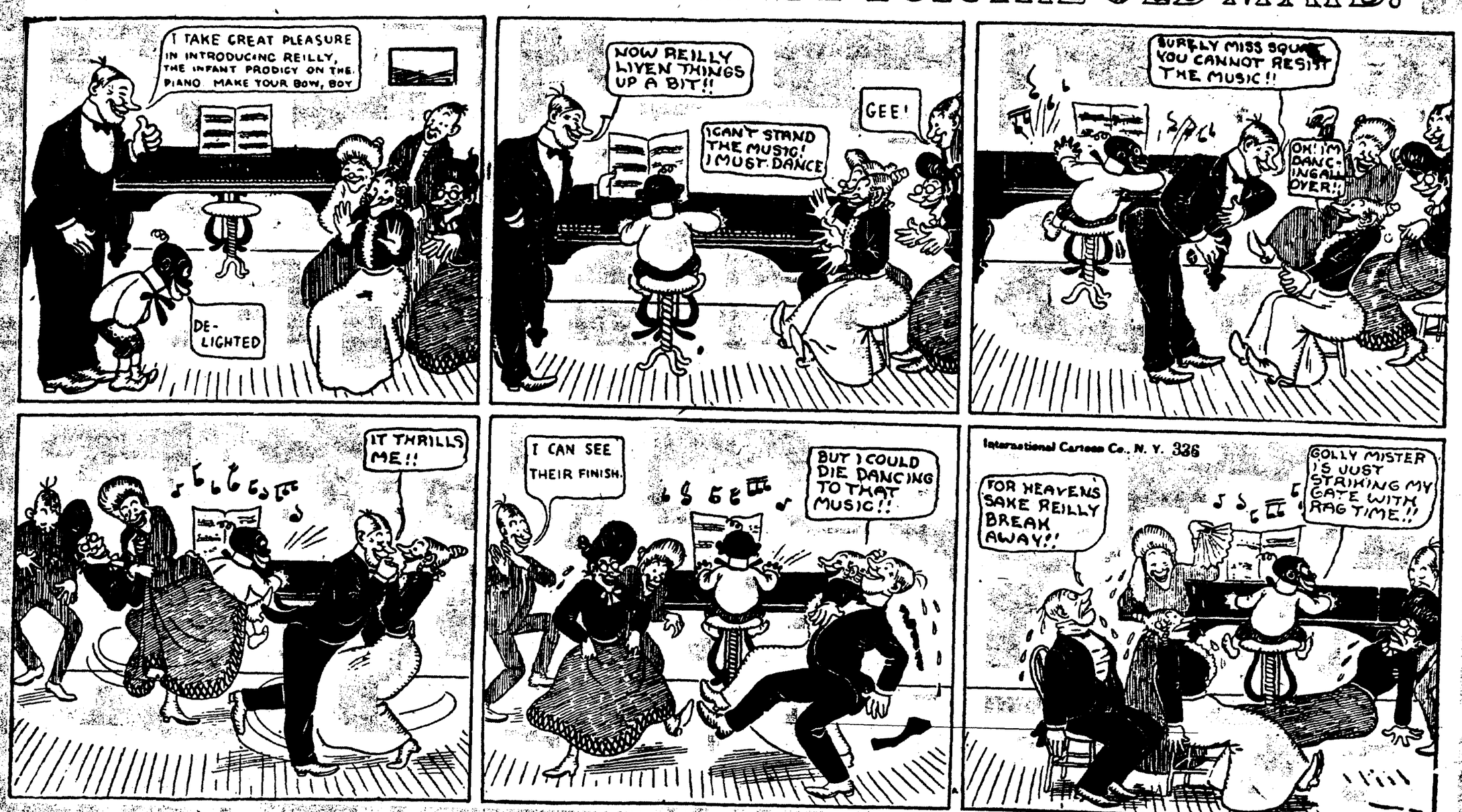

1.
Le Visiteur—J'ai l'honneur de vous présenter Reilly, l'enfant prodige, pianiste. Salue la société, mon ami.
Reilly—En-chan-té, mesdames.

2.
Le Visiteur—Allons, Reilly, mets-toi au piano, et tape dru.
Ces Dames—Nous ne pouvons nous empêcher de danser! Ah, quelle musique entraînante!

3.
Le Visiteur (à une des dames)—Assurément, Miss Squat, vous ne pouvez résister à cette musique.
Miss Squat—Je danse sur place!

4.
(Danse furibonde.) Le Visiteur—Je suis au Paradis!

5.
Un Nouveau Venu—J'vois comment ça va s'terminer.
Les Danseurs—Ah, c'est à en mourir d'extase.

6.
Les Danseurs (esquintés)—Pour l'amour de Dieu, Reilly, arrêtez.
Reilly—Mais j'viens seulement d'commencer mes airs de syncope.

VENTES AUX ENCHERES. VENTES AUX ENCHERES. VENTES AUX ENCHERES.

Par C. A. TESSIER & SON — Par C. A. TESSIER & SON — Par C. A. TESSIER & SON

A L'ENCAN

TERRAINS À ALGER

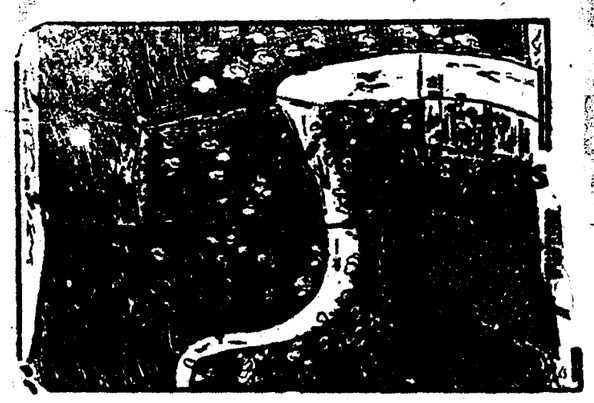

Des îlets carrés, à votre propre évaluation dans la ville de la Nouvelle-Orléans

Une occasion fortunée pour les gens prévoyants

BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES DE LA NLLE-ORLÉANS À MIDI

MARDI, 25 AVRIL 1916

Une Chance Exceptionnelle pour Plancements Avantageux

Ces terrains sont situés à quelques lieues de distance de la Station Navale des Etats-Unis et de la Station d'immigration des Etats-Unis qui se trouvent directement sur la route de ces lots offerts en vente.

Ils sont situés dans la ville de la Nouvelle-Orléans, à une distance de deux milles trois quarts de l'Hôtel de Ville.

Ces terrains sont divisés en îlets carrés, 300x210 pieds, et ils seront offerts en vente, à la date ci-dessus mentionnée, et adjugés au plus haut enchérisseur, sans aucune limite ou condition, chaque îlet carré, séparément.

Ces terrains sont situés dans le district de drainage de Hero; ils sont élevés, parfaitement desséchés, et sont de la meilleure qualité de terre dans cette localité.

Le titre est parfait, étant garanti par la "Title and Mortgage Guarantee Co.", de la Nouvelle-Orléans.

La dimension des îlets est telle, qu'ils peuvent être divisés en 30 lots municipaux moyens, selon le plan qui sera agréable aux acquéreurs.

Cette localité est destinée à devenir un site très avantageux de la Nouvelle-Orléans pour manufactures pour la raison qu'il existe des indications de puits de gaz naturel dans cette partie d'Alger.

A une faible distance de ces terrains se trouvent les usines et les fonderies de la compagnie de chemin de fer Southern Pacific dont l'accès est facile. Ces terrains pourraient facilement être divisés en lots et vendus à un excellent profit aux employés du chemin de fer Southern Pacific.

Les îlets carrés seront vendus sans limite et à des conditions très raisonnables de paiement.

Pour une personne dont les moyens lui permettent d'acquérir et de retenir possession de propriétés foncières cette vente offre l'occasion de faire un placement excessivement rémunératif dans une localité de l'autre bord du fleuve, qui est susceptible d'un développement remarquable. Consultez la mappe ci-dessus et vous serez convaincu que ces terrains sont en réalité les SEULS qui restent à être acquis aux prix qu'ils rapporteront aux enchères publiques.

Ces propriétés seront vendues pour le compte de la "Fidelity Land Company", 707 rue Gravier, dont les officiers se feront un plaisir de répondre à toutes les demandes de renseignements au sujet de ces terrains, et de faciliter l'inspection des lieux de la part des personnes se proposant d'enchérir.

Une circulaire donnant une description des terrains sera adressée sous pli à toute personne qui en fera la demande.

Ne manquez pas de vous rendre à cette vente aux enchères le 25 à midi. Venez de propos délibéré et résolu de faire le meilleur placement que vous ayez jamais fait. Si vous ne pouvez pas vous y rendre, permettez à votre agent de propriétés foncières d'être votre fondé de pouvoirs pour acheter en votre nom; ou bien écrivez nous de vous adresser immédiatement notre circulaire sous pli.

Cela vous revaudrait peut-être, plusieurs milliers de dollars.

L'acte de vente pardevant Gustaf R. Westfeldt, Jr., notaire, et les certificats, s'il en faut, aux frais de l'acquéreur. Les taxes de l'année 1916 seront soldées par la "Fidelity Land Co., Ltd."

C. A. TESSIER & SON

C. A. TESSIER, Encanteur

Un Mot d'un Prélat Français.

Rome. — Devant Mgr. Laperrine d'Hautpoul, nommé évêque titulaire par Benoit XV et qui depuis trente ans demeure à Rome avec son ami Mgr. Mouret, auditeur de la Rote pour la France, quelques prélats de la Curie faisaient l'éloge de l'Allemagne et critiquaient la France.

— N'importe, répliqua Mgr. Laperrine d'Hautpoul, soyez germanophiles tant que vous pourrez, mais nous vous verrons cependant à nos genoux le jour où nous serons vainqueurs."

Les prélats de la Curie ne répondirent pas à ces courageuses paroles.

LE COLONEL PORTEUR D'EAU.

Cette anecdote est détachée d'une lettre adressée à un de nos confrères par un lieutenant du 154e de ligne.

"Le régiment se trouvait dans les tranchées depuis de longs jours. Les hommes ne cessaient de se battre. Ils étaient sous les obus et ne pouvaient sortir. Ils avaient soif, et pas d'eau depuis la veille. Or, quelle ne fut pas leur surprise, de voir arriver, sous les balles et les shrapnells, leur chef, le colonel Jeanpierre, portant deux seaux pleins d'eau. Depuis lors, ils se feraient tuer pour lui."

VENTES AUX ENCHERES. VENTES AUX ENCHERES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Théâtre de l'Opéra Français

Par ARTHUR D. PARKER, Receveur, le JEUDI 18 mai 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 3 avril 1916, de l'honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans le procès de G. Pitard's Sons vs. French Opera Association, Limited:

Une certaine portion de terre, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Toulouse, Dauphine et St-Louis, et mesurant, selon le croquis annexé à un acte de vente de la Merchants' Mutual Insurance Company à la French Opera Association, Limited, passé pardevant John Bondernagel, notaire en cette ville, le 20me jour de mars 1889; lequel dit croquis a été fait d'après un croquis d'arpentage de J. A. D'Hémecourt, député voyer de la ville, daté du 20 novembre 1875 et du 15 mai 1878, du cahier de plans des propriétés de la dite Merchants' Mutual Insurance Company de la Nouvelle-Orléans, cent quatre-vingt-treize pieds cinq pouces de face à la rue Bourbon, cent quatre-vingt-onze pieds, cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Toulouse, cent quatre-vingt-onze pieds, quatre pouces et deux lignes sur la ligne latérale vers la rue St-Louis, et cent quatre-vingt-treize pieds, sept pouces et trois lignes sur la ligne du côté de la rue Dauphine; les dites mesures étant toutes plus ou moins.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connues sous le nom de FRENCH OPERA HOUSE, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y étant et y appartenant, et toutes les dépendances et les meubles, décorations, décors, garde-robes, bibliothèques, cahiers de musique, accessoires, etc., qui se trouvent dans la dite bâtisse, comme il est plus amplement indiqué dans le tableau d'inventaire consigné au dossier de cette affaire.

CONDITIONS: Un tiers ou plus comptant, le solde devant être garanti par un billet représentant le privilège du vendeur, le dit billet échéant un an après date, ou un et deux ans après date, portant un intérêt de sept pour cent par an à partir de la date de l'adjudication, jusqu'au solde final. L'acquéreur sera responsable du paiement des taxes dues et à satisfaire pour l'année 1916, en outre et en plus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent, en argent comptant, est exigé au moment de la vente. L'acquéreur devra payer le coût de tous les certificats, et des timbres des contributions indirectes des Etats-Unis, qui seront requis soit par la loi ou par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant Félix J. Puig, Esq., notaire, sera aux frais de l'acquéreur.

DART, KERNAN & DART, Avocats.
ARTHUR D. PARKER, Receveur.

av 16-23-30 mai 7-14-18

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frederick A. Bost vs. Mme B. E. Edwards.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 74,460 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux 1317 rue Orléans, dans le Deuxième District, de cette ville, le LUNDI, 24 avril, 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un buffet, une table de salle à manger, six chaises à sièges en cuir, une natte carrée artistique, un réfrigérateur, une chaise de cuisine, un chiffonnier, deux stores, une natte carré artistique, un poêle à huile, un chiffonnier, une toilette, deux chaises, une natte carrée artistique, deux stores, un lit en fer, deux petites tables, six stores, un chiffonnier, un lit en bois.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
ALBERT GUILBAULT,
Avocat pour le demandeur.
avril 13-17-23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Courtin and Company vs. A. A. Dunlap.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 74,250 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 24 avril, 1916, à 11 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un cheval de course, "Northener."
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
W. W. YOUNG, avocat pour le demandeur.
avril 13-17-23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary H. Selder, épouse de Henry Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,975 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les réclamations qu'elles auraient en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Henry Meyer, administrateur de cette succession, n'exerait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
THOS. S. SETHON, Avocat.
av 23-27-mai 3.

VENTES AUX ENCHERES. VENTES AUX ENCHERES.

CHEMINS DE FER.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à **7:30 P. M.**

DIRECTEMENT

A la 32me rue et la 7me Avenue.
Un îlet de Broadway.
Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.
"A La Carte"
Bureau des Billets.
211 RUE ST. CHARLES.
Dépôt: Station Terminale, rue du Canal
Phone Main 2939.

Le Roi Louis de Bavière et la Guerre.

Bâle. — Une personnalité, qui revient d'Allemagne, rapporte une conversation du roi Louis de Bavière, qui aurait insisté "sur la nécessité d'une paix honorable et prochaine, pour mettre fin aux deuils et aux souffrances d'une guerre, qu'il persiste à dire avoir été imposée à l'Allemagne."

Cependant, dans cette même conversation, le roi Louis a parlé "d'une Bavière agrandie après la victoire finale."

Ceci confirmerait les désirs manifestés récemment par le roi Louis de Bavière de se voir attribuer l'Alsace, qu'il a visitée dernièrement séjournant quelque temps à Strasbourg.

On est loin, cependant, des déclarations de ce même roi, à la fin d'août 1914, quand il annonçait publiquement et à grand fracas à un groupe de notables bavarois: "La victoire est prochaine et sous peu les armées allemandes entreront dans Paris."

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX

ROCHAMBEAU ..... 29 avril, 3 p. m.
ESPAGNE ..... 6 mai, 3 p. m.
LA TOURAINE ..... 13 mai, 3 p. m.
LAFAYETTE ..... 20 mai, 3 p. m.

De la Nouvelle-Orléans au Hâvre, les départs suivants:

CAROLINE ..... 20 mai
CHICAGO ..... 30 mai
NIAGARA ..... 15 juin

Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.
802 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

CHEMINS DE FER.

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS

(Trains de Plaisir)

Tous les Dimanches et Mercredis

A LA PAROISSE DE

SAINT TAMMANY

Le climat le plus salutaire des Etats-Unis.

Trains de plaisir à Bogalusa

"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon pour les excursions de dimanches à Covington. Départ de la gare Terminus à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:05 p. m.
Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphonez Main 4000.

Une vraie Villégiature Préparée

PAR LES

GULF COAST LINES

AGENT DES BILLETS

229 rue St-Charles

Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.